

Communiqué de presse

Paris, le 26 février

L'appel du Synerpa à la nouvelle ministre déléguée à l'autonomie : le grand âge ne peut plus être la variable d'ajustement de l'instabilité politique

À l'occasion du départ de Charlotte Parmentier-Lecoq, remplacée ce jour par Camille Galliard-Minier, le secteur du grand âge voit une nouvelle fois son agenda percuté par les jeux politiques de chaises musicales. Pour le Synerpa, le report de l'annonce du plan grand âge, après deux années de débats budgétaires complexes, en a été une illustration préoccupante.

Un turn-over devenu insoutenable pour le secteur

Le Synerpa salue l'engagement de Charlotte Parmentier-Lecoq durant son passage au gouvernement. Dans un contexte politique et budgétaire contraint, elle a su maintenir le sujet du grand âge à l'agenda public et esquisser plusieurs chantiers.

Pour autant, force est de constater que **le grand âge demeure une variable d'ajustement des remaniements et aléas politiques**. Ce climat d'incertitude n'est plus acceptable face à l'ampleur du défi démographique et social que représente le vieillissement de la population.

Un report du plan grand âge décevant, mais une opportunité à saisir

Le plan grand âge qui devait être présenté le jeudi 12 février n'était pas à la hauteur des enjeux du secteur. Il se limitait essentiellement à la consolidation de l'existant, là où une transformation profonde du modèle est indispensable.

Il faut donc saisir l'opportunité de son report pour construire une politique du grand âge réellement ambitieuse.

Celle-ci doit impérativement permettre d'associer pleinement les professionnels à des décisions structurantes, dont certaines font aujourd'hui l'objet de fortes inquiétudes.

C'est le cas, par exemple, de **la décentralisation des compétences médico-sociales**, évoquée par le Premier ministre en novembre 2025. Un transfert accru vers les départements comporterait le risque d'une rupture d'égalité territoriale, sans le maintien d'un pilotage national fort, garant de l'équité, de la solidarité et du financement.

Autre exemple : **la projection des besoins à l'horizon 2030-2050, fondée sur une orientation quasi exclusive des personnes en GIR 1 et 2 vers les EHPAD**. Une telle approche irait à rebours des évolutions engagées vers des EHPAD « hors les murs », et conduirait à une hyperspécialisation préjudiciable tant aux personnes âgées qu'aux professionnels.

L'appel du Synerpa au Premier ministre et à la nouvelle ministre déléguée à l'autonomie

Le Synerpa félicite Camille Galliard-Minier pour sa nomination comme ministre déléguée à l'autonomie et aux personnes handicapées. Première confédération représentant les acteurs privés du grand âge, le Synerpa se tient pleinement à la disposition

de la nouvelle ministre pour travailler sans délai à la construction d'une politique du grand âge à la hauteur des enjeux.

Toutefois, **le Synerpa appelle plus largement le Premier ministre à s'emparer directement du pilotage du plan grand âge.** Car seule une approche interministérielle – mobilisant la santé, l'emploi, la formation, le logement, les financements et l'aménagement du territoire – permettra de répondre dignement au vieillissement de notre population.

Le grand âge mérite mieux que des reports successifs. Il exige une stratégie claire, stable et ambitieuse.

Pour Jean-Christophe Amarantinis, président du Synerpa : *« Au nom du Synerpa, je tiens à remercier Charlotte Parmentier-Lecoq, ainsi que ses équipes, pour leur écoute et le travail mené au service du secteur. Je tiens à féliciter Camille Galliard-Minier, qui lui succède, mais aussi à l'alerter sur l'urgence de reprendre les travaux en cours le plus rapidement possible. Depuis plusieurs années, les professionnels du grand âge font face à un climat d'incertitude politique, fortement préjudiciable à leurs activités. À la difficulté de faire adopter un PLFSS chaque année se sont ajoutés les changements d'interlocuteurs ministériels, alors que le secteur du grand âge a plus que jamais besoin de stabilité et d'actions ».*

À propos du Synerpa

Créé en juin 2001, le Synerpa est la première confédération de l'hébergement, de l'aide et de l'accompagnement de la personne âgée. Il regroupe les principaux acteurs privés français des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), des habitats intermédiaires, des services et soins à domicile avec le Synerpa Domicile. Le Synerpa rassemble au total 3 500 adhérents, dont 2 000 EHPAD, 300 habitats intermédiaires et 1 200 agences de services et soins à domicile, soit plus de 300 000 personnes hébergées et aidées et 170 000 salariés. Depuis 2019, le Conseil national des établissements thermaux (CNETh), qui représente 110 établissements, est également un syndicat affilié du Synerpa.

Contacts presse

Synerpa – Elisabeth Roy – 06 17 49 56 64 – roy@synerpa.fr
HAVAS Paris – Nelly Garnier – 06 89 30 95 38 – nelly.garnier@havas.com